

Compte rendu de la réunion Commission Urbanisme du 8 Décembre 2025

Etaient présents :

Urtzi Ayesta ; Alain Baron, Robert Farre, Geneviève Feyfant Raymond, Chantal Hébrard, Christophe Larrieu, Patrick Martin, Jean Noël Perles, Olivier Rasquin, Catherine Janin.

Bus 54

Un mail a été adressé au comité de quartier sur des difficultés à prendre en charge l'ensemble des collégiens au départ de l'UPS à certaines heures le matin ,Un renforcement de cadence a été mis en place sur ces créneaux ainsi que le soir en sens inverse, Il convient de noter que des incivilités constatées dans le 54 au départ d'UPS avaient amené les services de Tisseo à faire une mise au point auprès des élèves du collège avec un rappel aux parents,

La question de la nécessité de rentrer dans l'enceinte de l'hôpital Larey pour y déposer les passagers au droit de l'entrée est posée, au regard d'une perte de temps par rapport à la liaison « navette » vers le métro (Un simple dépôt sur le chemin de Pouvoirville ne suffirait-il pas ?) La majorité des participants estime qu'il est légitime de conserver la desserte actuelle .

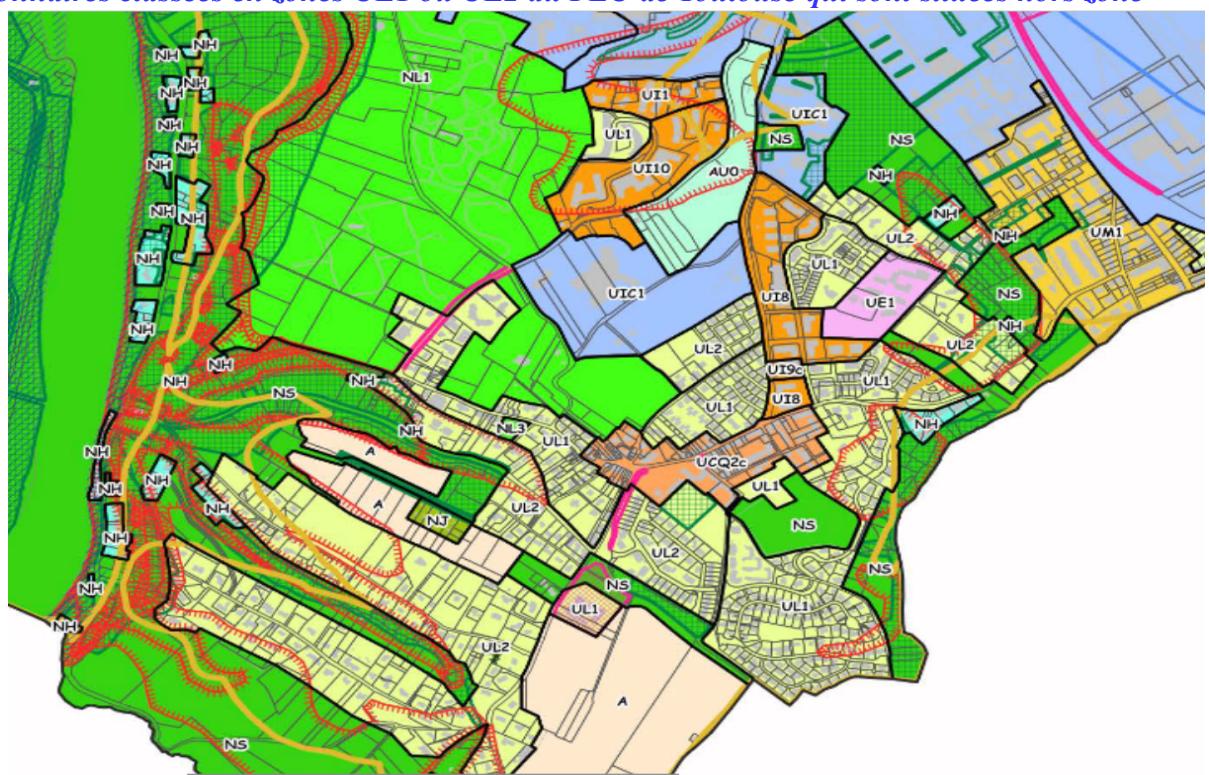
La commission relancera une réflexion sur une optimisation du 54 en essayant de rencontrer Tisseo

Plujih

Celui-ci devrait être approuvé en début d'année 2026 sauf nouveau recours devant les tribunaux, Une note reprenant, pour le quartier de Pouvoirville, l'ensemble des questions posées auprès des commissaires enquêteurs et les réponses apportées par la collectivité est exposée et jointe à ce compte rendu.

Pratiquement toutes les demandes de dérogation de maintien de parcelles privées en zone U alors qu'elles ont été reclassées en zone NS ou NA dans le futur Pluih ont été rejetées. Un permis a cependant été délivré récemment sur Flou de Rious sur la base de la réglementation actuelle. Un promoteur aurait aussi proposé à la vente chemin de Pechbusque une parcelle qui deviendra inconstructible.

Par contre , les aménagements suivants ont été proposés « *Toulouse Métropole propose, au regard de la situation géographique particulière de Poumourville (topographie marquée, garbarit des chemins, niveau de desserte, ...), de diminuer la hauteur de façade à 6 m sur les zones pavillonnaires classées en zones UL1 ou UL2 au PLU de Toulouse qui sont situées hors zone*



d'influence de transports en commun structurants »

Résidence Senior

Recours toujours en cours, pas d'éléments nouveaux.

Retour des contacts avec les habitants, travaux divers :

La CU a été présente à 4 réunions sur 5 organisées par la mairie (Taneron le 29/04/2025, Clotasses le 13/05, Chemin de Pechbusque le 01/07, Narrade le 23/09)

Des comptes rendu ont été publié pour les 3 premières sur le site du CQSLP,

Travaux en cours :

- **Chemin de Narrade** : des retards ont été pris en raison d'un différent entre une propriétaire et la mairie sur la limite de l'emprise publique et de sa parcelle privée. Ce problème serait en voie de résolution.
- **Flou de Rious** : Des travaux ont été effectués pour améliorer ce chemin : mise en place de bandes de rabattement pour pouvoir mieux se croiser, Busage des certains fossés aux endroits les plus étroits et notamment en partie haute,

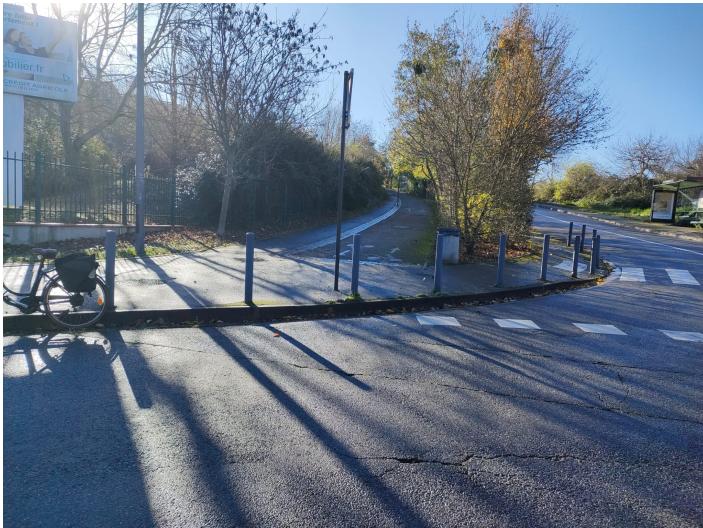


Il reste cependant des portions où les fossés ne sont pas protégés et très proches de la bande de roulement (une voiture s'est retrouvée dans le fossé en partie haute du chemin peu après la fin des travaux)

- **Clotasses -chemin des Sauges**

La fin des travaux sur le chemin des Sauges avec tous les immeubles va entraîner un surcroît de circulation. Des riverains ont saisi la mairie et ont demandé que le stop situé en bas des Clotasses soit déplacé pour être plus visible.

- **Remarques diverses** :La piste cyclable qui démarre au niveau du rond point du collège Bellevue et de la Bourdette sur le chemin de Poumourville n'est pas signalée et difficilement visible. Une remarque sera faite sur ce point à la mairie.(cf photo ci dessous) .



Mobilité : La discussion sur les mobilités continue au niveau de la grande agglomération pour préparer le PDU horizon 2035, une visio a eu récemment avec des enquêtes intéressantes Ces enquêtes sont visibles sur le site <https://www.demainmobilites.fr/>, dans la ligne « concertation » en fin du site. Dans la suite donnée aux concertations après les élections municipales, une réflexion pourrait être poursuivie pour Poumourville.

Information diverse : (non évoqué en séance)

Article paru dans la dépêche concernant un permis de construire chemin de la Bourdette : « *Le chemin de la Bourdette, à Toulouse, mince ruban bitumé bordé de trottoirs parfois réduits à 30 cm, n'accueillera pas tout de suite l'immeuble prévu au numéro 20.*

Le tribunal administratif a annulé fin novembre le permis de construire initial délivré en 2021, ainsi que son modificatif daté du 13 août 2025.

Le projet avait déjà été revu à la baisse – de 84 à 44 logements – sans convaincre la justice. Dans sa décision, le juge estime que "compte tenu de la configuration de la voie et de l'augmentation significative du flux de circulation qu'engendrera le projet litigieux, le croisement des véhicules et la circulation des piétons ne pourra s'effectuer sans risque".

Pour Dominique, habitant du chemin et figure du collectif mobilisé : "Le tribunal a suivi mon argumentaire : la sécurité des circulations piétonnes et automobiles ne pouvait pas être assurée."

Depuis 2021, 120 riverains ont signé la pétition "Pas d'opération immobilière chemin de la Bourdette sans aménagement de la voirie", pour soutenir l'action de Dominique. Une action de longue haleine, couronnée aujourd'hui par ce jugement.

Dans un message adressé aux signataires, Dominique salue "une grande satisfaction", tout en appelant à rester vigilants : le promoteur dispose de deux mois pour se pourvoir en cassation, même si cette hypothèse est jugée "peu probable". Et rien n'empêche le dépôt ultérieur d'un nouveau permis.

"C'est formidable tout ce que vous avez fait", remercie une riveraine, qui félicite Dominique pour son action. Le retraité, qui habite depuis vingt-cinq ans ce chemin, estime avoir agi "au bon moment", et avec un conseil "efficace".

Quel avenir pour le terrain ?

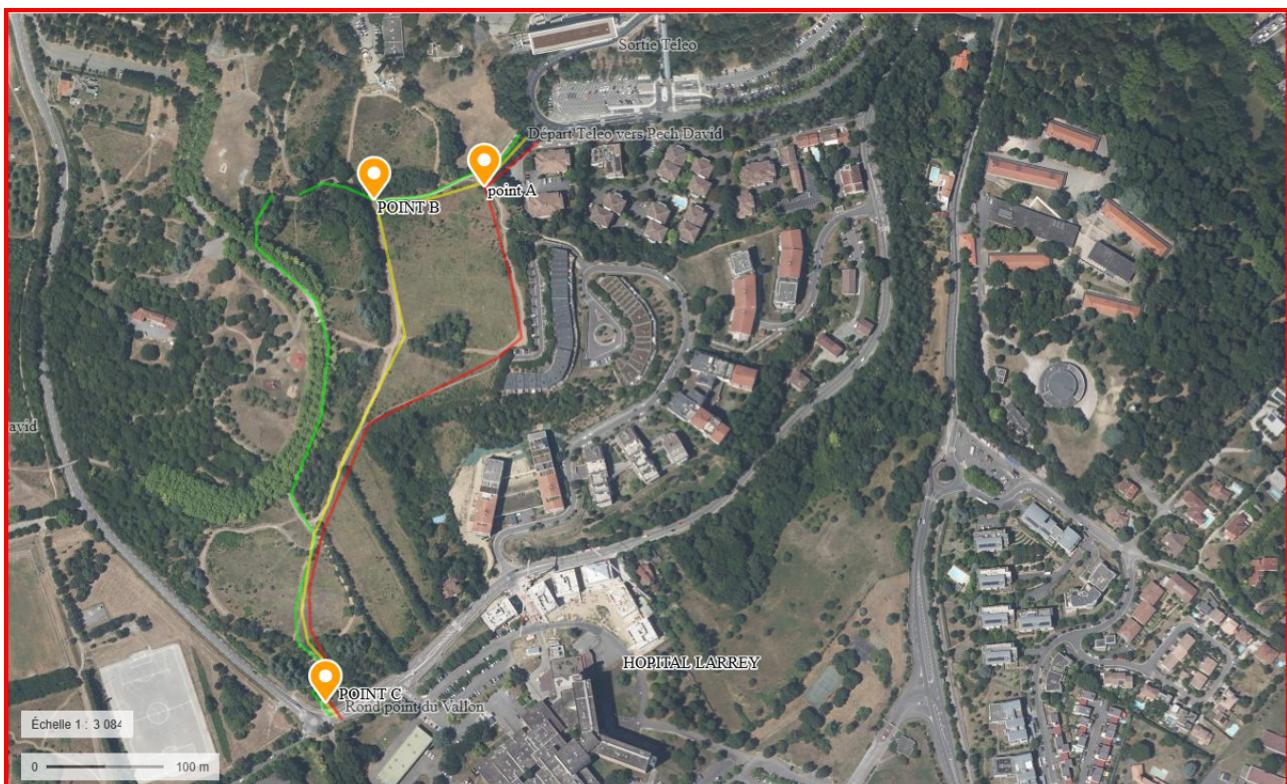
Derrière cette victoire, demeure un point d'achoppement majeur : l'étroitesse du chemin.

Selon Dominique, deux options s'esquissent : réduire le projet à une quinzaine de logements, comme les trois résidences déjà construites en vingt-cinq ans, ou élargir la voie, ce qui nécessiterait un accord foncier avec le Département, propriétaire d'une parcelle stratégique : le 243 route de Narbonne, qui fait l'angle avec le chemin de la Bourdette. »

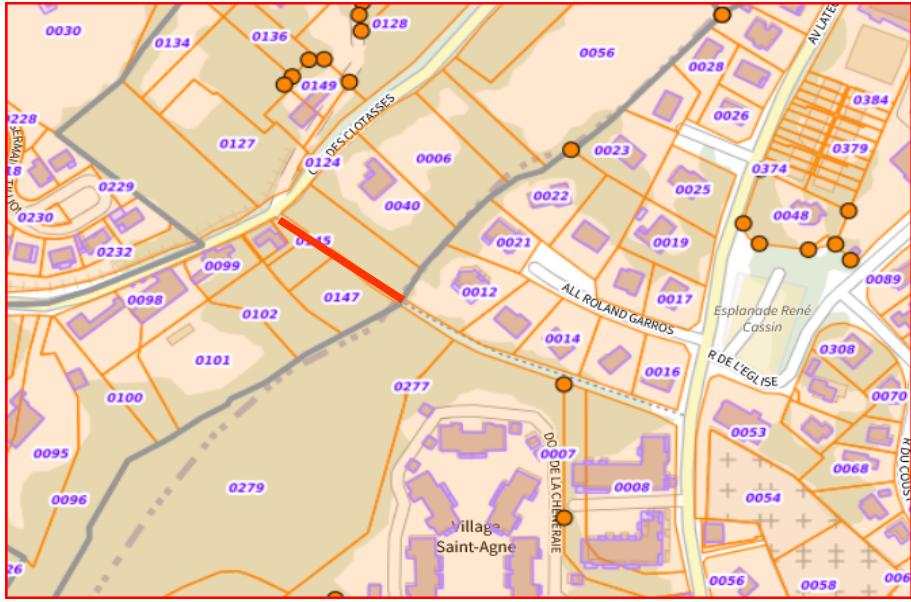
Ce jugement pourrait faire jurisprudence et aider dans les démarches visant à adopter un urbanisme raisonnable compatible avec la voirie existante lorsque celle-ci n'est pas apte à absorber un flux de circulation en lien avec des projets prévoyant des logements nouveaux en trop grand nombre.

Retours sur la réunion du bureau du quartier 13

Les cheminements piétonniers ont été évoqués lors de cette réunion et notamment le fléchage du nouveau piétonnier aménagé en dur de Teleo vers Pech David. Dans ce cadre, il avait été demandé en complément un fléchage vers Poumourville. Celui-ci a été mis en place par un itinéraire plus long mais aménagé. (en vert sur la carte) .



Une note sera transmise à la mairie sur la dégradation des sentiers descendant de Cluzel vers la Garonne (piste de Fondeville) et la remontée vers les jardins familiaux du Manel entre les chemins de Rival Supervic et Flou de Rious(piste Robert Thomas) Il sera aussi demandé d'étudier la possibilité de rétablir un cheminement entre les Clotasses en son milieu et Ramonville Gleyse Vieille là où des travaux ont été effectués pour reprendre le pluvial : en rouge sur le plan (cela nécessiterait la mise en place d'une petite passerelle sur le St Agne qui est canalisé à cet endroit) .Ce chemin était identifié comme chemin rural sur la carte IGN et existe sur la partie Ramonville.



UCQ (Union des Comités de quartier)

Le document élaboré par l'UCQ et qui sera soumis pour réponses et observations à l'ensemble des candidats aux prochaines élections municipales a été diffusé à l'ensemble des membres de la Cu pour information, Il sera joint à ce compte rendu.